



Communiqué de presse

Date 04.06.2015

Au service de la lutte contre le racisme depuis 20 ans

La Commission fédérale contre le racisme consacre une édition de son bulletin Tangram à son vingtième anniversaire. Cela fait en effet vingt ans cette année que le peuple a adopté la norme pénale contre la discrimination raciale, que la Suisse a adhéré à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et que le Conseil fédéral a institué la Commission fédérale contre le racisme CFR.

Cela fait vingt ans que le racisme a commencé à réintégrer le débat politique en Suisse et que la lutte contre les discriminations raciales bénéficie d'un ancrage institutionnel avec la CFR. Depuis, celle-ci apporte régulièrement une contribution critique à un débat approfondi et différencié en matière de racisme, une base sur laquelle d'autres partenaires fondent ensuite leur travail de sensibilisation et de prévention.

L'introduction de la norme pénale contre la discrimination raciale dans la législation nationale est un jalon essentiel de la concrétisation de la lutte contre le racisme. La protection des minorités reste toutefois une gageure. Les droits humains s'appliquent à tous sans exception, mais ce n'est que lorsqu'ils sont menacés qu'ils prennent tout leur sens pour chacun d'entre nous. Or, si d'un point de vue politique, la norme pénale peut avoir un impact sur certains agissements, elle ne suffit souvent pas pour combattre les discriminations quotidiennes comme celles liées aux marchés du logement ou de l'emploi. Celles-ci appellent donc un travail de sensibilisation vaste et continu ainsi que le renforcement d'autres instruments de droit civil.

Le 25 juin 2015, en présence du Conseiller fédéral Alain Berset, la CFR lance la campagne « [Une Suisse à nos couleurs](#) », qui vise à sensibiliser la population au racisme et à la protection contre la discrimination sur Internet. Elle s'adresse à toutes les personnes intéressées mais en particulier aux jeunes, qui peuvent en effet, notamment du fait de leurs affinités pour les nouvelles technologies, apporter une contribution non négligeable au discours non discriminatoire et à la cohabitation dans une Suisse qui se caractérise par sa diversité culturelle, ethnique et religieuse.

Informations complémentaires :

Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR, 079 507 38 00, martine@brunschwiggraf.ch
Giulia Brogini, responsable de la CFR, 079 322 19 70, giulia.brogini@gs-edi.admin.ch